

Saisie des questions parlementaires

Visualisation

Question écrite (16/09/2024)

Conséquences en milieu rural des conclusions du rapport de l'inspection générale des finances sur les dépenses de l'Education nationale

Mme Sylviane Noël attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les conséquences en milieu rural des conclusions du rapport de l'inspection générale des finances sur les dépenses de l'Education nationale.

Un récent rapport publié par l'inspection générale des finances s'interroge sur les dépenses de l'Education nationale. Dans ce dernier, on peut constater qu'une certaine sobriété y est conseillée.

En effet, on peut y lire que d'une part les dépenses de l'Education nationale par élève ont augmenté de 9 % entre 2017 et 2022, soit 15 milliards d'euros supplémentaires, que les dépenses des collectivités en matière d'éducation ont-elles augmenté de 5,7 milliards d'euros entre 2015 et 2022, et d'autre part que les effectifs scolaires ont globalement baissé, en corrélation directe avec la diminution du nombre de naissances.

Face à ce constat, les auteurs du rapport ont formulé des propositions portant sur une meilleure répartition des ressources à travers trois scénarios.

Le premier étant de tendre vers une meilleure adéquation du nombre de classes au nombre d'élèves, soit fermer des classes dans chaque établissement et répartir au mieux les élèves concernées par ces dernières, dans d'autres.

Le deuxième est de relever le seuil de dédoublement, aujourd'hui fixé à 12 élèves par professeur, à 13, 14, 15, 16, ou encore 17 demain, ce qui conduira inévitablement à la fermeture de 117 à 2 539 classes.

Le troisième porte sur la fermeture d'écoles en identifiant celles dont l'ensemble des élèves pourrait être accueilli dans un établissement du même secteur à moins de 20 minutes de temps de trajet en voiture, soit une fermeture potentielle de 1 925 écoles et la suppression de 5 000 équivalents temps plein.

Si ces mesures visent à réaliser des économies budgétaires substantielles, elles pourraient, en pratique, s'avérer particulièrement néfastes pour les territoires ruraux, à l'instar de la Haute-Savoie, département dont 80 % des communes se situent en zone rurale.

Dans ces territoires, les spécificités géographiques rendent les déplacements beaucoup plus contraignants que dans d'autres régions. Les temps de trajet entre les écoles et les lieux de résidence des familles s'y comptent davantage en heures qu'en kilomètres, en raison de la configuration montagnarde, du relief, des conditions météorologiques et des infrastructures routières limitées.

La fermeture d'écoles dans ces zones rurales risquerait d'aggraver encore la situation pour les élèves et leurs familles, en augmentant considérablement les distances à parcourir quotidiennement pour accéder à l'éducation, au détriment du bien-être des enfants et de la qualité de l'enseignement. De plus, la disparition d'écoles de proximité pourrait nuire au dynamisme des petites communes, qui perdraient ainsi un service public essentiel à leur vitalité et à leur attractivité.

Aussi, Madame la Sénatrice souhaiterait savoir quelles mesures spécifiques le Gouvernement entend prendre pour adapter ces recommandations à la réalité des zones rurales comme la Haute-Savoie, afin de préserver l'égalité d'accès à l'éducation tout en conciliant les impératifs budgétaires et les particularités locales de ces territoires.

À propos des cookies

Bienvenue ! Ce site utilise des cookies pour la lecture de vidéos embarquées et pour mesurer la fréquentation afin de pouvoir améliorer son fonctionnement et son administration.

[Tout accepter](#) [Tout refuser](#) [Personnaliser](#)